

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 septembre 2020



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. François REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme Mélanie BALSON

**Membres présents** : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

**Membres excusés** : M. Pierre PRIBETICH (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme Claire TOMASELLI (pouvoir M. BERTHIER) - Mme Lydie PFANDER-MENY (pouvoir M. HAMEAU) - M. Georges MEZUI (pouvoir M. DESEILLE) - M. Jean-François COURGEY (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme Stéphanie MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU)

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Appel à projet franco-marocain du ministère de l'Europe et des affaires étrangères - demande de subvention

Madame Zivkovic expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses appels à projets bilatéraux, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères s'est associé au ministère de l'intérieur marocain, et sa direction générale des collectivités locales, afin de proposer un appel à projets de coopération ouvert aux collectivités des deux pays.

Fort de la convention de partenariat signée entre Dijon et Chefchaouen (Nord du Maroc, sur la chaîne du Rif) le 14 décembre 2016, un projet intitulé « **Engagement des villes dans la transition écologique. Partage de bonnes pratiques et renforcement mutuel des capacités pour une meilleure coordination des actions environnementales** » a été déposé conjointement auprès des deux ministères.

La ville de Dijon et la ville de Chefchaouen sont toutes deux engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation de leur territoire à la transition écologique. Ces politiques sont au cœur du projet de mandat 2020/2026 de la ville de Dijon. Elles sont également l'âme de la "Vision Chefchaouen 2030" réalisée dès 2017 par la municipalité de Chefchaouen.

En 2017, les deux villes ont répondu conjointement à l'appel à projets franco-marocain 2016-2018 avec une proposition de "coopération pour la structuration de la vie associative". En raison de la présence d'actions hors de la compétence municipale du partenaire marocain, le projet n'a pas pu aboutir. Cependant, ce 1er projet non réalisé a eu valeur de test. L'évaluation commune a permis de mettre en place les conditions pour la construction de ce nouveau projet.

La mise en œuvre d'actions pour la transition écologique est une gageure pour les villes en France comme au Maroc. L'expertise nécessaire pour chacun des domaines (l'eau, les déchets, la mobilité, l'énergie...) tend à cloisonner les réalisations alors que le pilotage et l'exécution de ces tâches appelleraient l'intégration dans un système favorisant la transversalité. C'est donc une démarche globale qui est envisagée dans ce projet permettant tant à Dijon qu'à Chefchaouen de modifier leurs manières de faire par une démarche de comparaison, de propositions et de co-conception.

La dimension Ressources humaines est une des clefs pour la réussite des actions de développement durable. Ce projet de coopération Dijon/Chefchaouen envisage ainsi des rencontres entre fonctionnaires et professionnels des deux villes, en charge des secteurs concernés (écologie urbaine, déchets, énergie, mobilité...) pour observer et échanger sur leurs actions mais surtout sur leurs organisations (profils de postes, formations des équipes...), sur la coordination entre eux (partage d'une vision commune, réunions de calage...) et sur l'intégration de la population dans la mise en œuvre des actions.

Trois missions sont ainsi prévues :

- Accueil d'une délégation technique de Chefchaouen fin 2020 à Dijon.
- Déplacement d'une délégation technique dijonnaise au Maroc lors du 1<sup>er</sup> semestre 2021.
- Accueil final à Dijon lors du second semestre 2021.

Le coût total du projet est de 66 862 €. La ville de Dijon, à travers le budget de la direction des Relations Internationales contribuera à hauteur de 24 474 €. Conformément au règlement de cet appel à projet, la ville de Chefchaouen participera à hauteur de 7 008 €. Le ministère de l'intérieur marocain sera sollicité à hauteur de 16 090 €.

**Une subvention de 19 290 € sera sollicitée** au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter au taux maximum auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères la subvention susceptible d'être obtenue par la Ville de Dijon pour le projet décrit ci-avant ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 49**

**Abstentions : 10**